

Vos questions / nos réponses

Cannabis Urines/Sang

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/08/2011 12:13

Bonjour,

Ayant passé des test urinaires le 5 juin 2011 pour le boulot j'étais négatif vu que 4 mois avant j'ai stoppé ma conso, et par la suite vers fin juin j'ai repis doucement jusqu'a début aout et du 2 au 18 aout j'ai fumé environs 4 joints par jours

J'ai encore des test à passé le 5 ou 6 septembre 2011 mais la ce sera prise de sang + urines
J'ai une morphologie type ectomorphe donc peut de graisse environs 10, 12% je peut manger tout les jours des produits gras je ne prends pas de graisse donc donc surement un métabolisme rapide ce qui avantage l'élimination du thc par rapport a quelqu'un qui est gras et qui reste dans son canapé, car je fais du sport tous les jours (course, renforcement musculaire, marche)
Je me suis procuré des test de dépistage urinaire j'attend de les recevoir pour me tester
Pensez vous qu'avec peut de graisse donc peut d'endroits ou stoker le thc et un métabolisme rapide (je pense?) 1m84 72kg, que dans 17 jours environs il restera beaucoup de traces?
Sur la toile j'ai pu lire que le métabolisme la morphologie et la pratique du sport pouvaient améliorer l'élimination du thc, et que certains fumeurs ont une tolérance d'élimination plus élevé (c-à-d : déjà vu un fumeur régulier 5joints/jours etre négatif au bout d'une semaine

Merci de votre réponse

Mise en ligne le 21/08/2011

Bonjour,

Concernant les questions de seuils et délais de dépistage, nous nous référons à des données validées scientifiquement et nous ne pouvons pas donner de réponses très précises et personnelles. Ceci pour plusieurs raisons :

Parce que comme vous le mentionnez la physiologie et le métabolisme diffèrent et sont propres à chaque personne à un moment donné. De même la concentration du produit consommé a une incidence sur la tracabilité du cannabis dans votre corps.

Mais aussi parce que la valeur que l'on attribue à un terme est variable.

Par exemple, qu'entends-t-on par consommateur régulier de cannabis ?

Il est considéré qu'au-delà de 10 joints par mois le consommateur est régulier. Or un consommateur qui consommerait 4 joints par jour à savoir environ 120 joints par mois serait qualifié de consommateur régulier comme un consommateur qui en aurait consommé 11 dans le mois. Mais il y a de fortes chances pour que le délai durant lequel ils soient tout deux dépistables soit différent.

Pour ces raisons, nous disposons d'une fourchette qui représente une moyenne. Fourchette que nous vous avons communiqué dans votre précédente question et qui est de 30 à 70 jours pour un dépistage urinaire d'un consommateur régulier de cannabis. Il s'agit d'une fourchette et d'une moyenne. Cela n'exclut pas que vous puissiez être dépisté négatif avant les 30 jours. Les données physiologiques que vous nous fournissez semblent, sur le papier, aller effectivement dans le sens d'un stockage moins important et d'une élimination plus rapide qu'on pourrait l'imaginer pour un "individu moyen" théorique. Mais comment en être sûr ? Nous ne pouvons pas, pour notre part, vous affirmer que votre délai de détection sera effectivement plus court.

Concernant la possibilité de réduire le temps d'élimination du THC (Tétrahydrocannabinol substance psychoactive du cannabis) dans le sang ou les urines, nous ne disposons pas de données significatives et validées scientifiquement nous permettant d'affirmer que vous pourrez influencer sur ce délai d'élimination du THC en faisant davantage de sport ou en consommant quelconques boissons ou autres aliments.

Vous avez avec succès pu arrêter durant 4 mois. Cependant, à lire vos différents messages, vous semblez être en conflit entre votre envie de continuer à consommer régulièrement et votre motivation à garder votre emploi (en vous soumettant à des dépistages réguliers). Peut-être pourriez vous poser la question du sens que vous attribuez à ces dépistages demandés par votre employeur et celle d'une éventuelle incompatibilité entre une consommation et votre emploi. Ou bien encore vous poser la question de la place qu'occupe le cannabis dans votre vie.

Si vous souhaitez pouvoir en parler et trouver une aide pour éclaircir ces quelques points, vous pouvez nous joindre au 0 800 23 13 13 de 08h00 à 02h00 7j/7j appel gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.
